Retraités **professionnels**

Les retraités sont de plus en plus nombreux à cumuler leur pension avec un emploi rémunéré. Une façon de se sentir toujours utile tout en arrondissant les fins de mois.

Romain Mudrak

Les retraités sont des candidats très recherchés par les autocaristes.

A 66 ans, Dominique a encore la « gnaque » ! Et ça s'entend à son débit de paroles. Retraité de France Télécom depuis près de huit ans, ce Poitevin n'a jamais arrêté de travailler. « *En ce moment, j'ai plusieurs activités. Je distribue notamment des journaux. Il y a quelques années, je bossais même le week-end, dans les supermarchés, pour faire déguster du whisky ou d'autres produits.* » Il exerce des petits boulots à temps partiels, pas seulement pour l'argent. « *Evidemment, je ne le ferais pas s'il n'y avait pas un billet au bout. Ça me permet de vivre mieux. Mais j'ai surtout besoin de bouger.* » On sent bien que l'ancien commercial aime le contact. Passer d'une activité pleine de rencontres au face à face avec les tomates de son jardin, c'était inconcevable pour cet énergique sexagénaire.

Comme lui, plus de 500 000 retraités cumuleraient actuellement leur pension avec une activité salariée complémentaire. Que ce soit pour arrondir les fins de mois ou le plaisir de se sentir utile, le phénomène ne cesse de s'accroître. Notez qu'ils n'étaient qu'environ 150 000 à opter pour cette double vie... en 2008. « *Le cumul emploi-retraite a été largement facilité par la loi en 2009,* souligne Valérie Gruau, fondatrice du site seniorsavotre-service.com. *En résumé, si vous avez atteint l'âge légal de départ à la retraite et obtenu tous vos trimestres, c'est possible. Cette disposition a permis de réduire le travail dissimulé.* »

Conducteurs de car

Basée en région parisienne, sa plateforme de mise en relations professionnelles compte 326 000 membres, dont 195 000 candidats seniors proposant leurs services (425 dans la Vienne). Et ce chiffre augmente très vite. « *Le secteur des services à la personne est particulièrement concerné par la tendance,* reprend Valérie Gruau. *Les gens sont rassurés de faire appel à des retraités pour s'occuper d'une personne âgée ou aller chercher le petit à l'école.* »

D'anciens artisans proposent des travaux de bricolage ou de jardinage sous le statut d'auto-entrepreneur. On retrouve aussi beaucoup d'offres de garde d'animaux de compagnie, mais aussi pour du secrétariat ou de la comptabilité. Les petites associations adorent. Un autre type d'employeurs plébiscite les profils de retraités et l'affiche même ostensiblement : les autocaristes. Avenir Atlantique, groupement d'entreprises de transports, annonce la couleur sur ses bus qui sillonnent la Vienne et les Deux-Sèvres. « *Nous avons en permanence besoin de conducteurs de cars scolaires pour des contrats à temps partiel, le matin et le soir, surtout en zone rurale,* indique la société. *Ce genre de formule intéresse les retraités. La formation de six semaines pour obtenir le permis D est prise en charge dans la plupart des cas.* » L'offre d'emploi sur le site annonce une rémunération de 10,41€ brut de l'heure pour un CDI de 55 à 70h par mois sur dix mois. A bon entendeur.